Envoyé en préfecture le 22/07/2020

Reçu en préfecture le 22/07/2020

Affiché le 2 2 JUIL. 2020 = -

ID: 089-248900938-20200722-ADM_2020_69-DE

N° ADM/2020/69

Département de l'Yonne

Communauté de Communes du Jovinien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	8 juillet 2020	Nombre de conseillers	
		communautaires	
Date d'affichage de la	8 juillet 2020	En exercice : 50	
convocation :		Présents : 46	
		Votants : 50	

Séance du 15 juillet 2020

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mercredi quinze juillet deux mille vingt à dix-neuf heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS:

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelyne TRESCARTES, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID (sauf délibérations n° 47 à 76), Mme Bernadette MONNIER, M. Bernard MORAINE, Mme Murielle LE ROY, M. Jean-Yves MESNY, Mme Françoise DEPARDON, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, M. Christophe DELAUNAY, Mme Sophie CALLÉ, M. Nicolas DEILLER, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Olga LIGAULT, M. Guy GOUIN, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT

ETAIENT ABSENTS:

M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN, procuration à M. Richard ZEIGER
M. Mohammed BELKAID, procuration à M. Bernard MORAINE (à partir de 20h50)
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, procuration à M. Nicolas DEILLER
Mme Valérie SUBRENAT, procuration à Mme Olga LIGAULT
Mme Isabelle CLAUDET, procuration à M. Gilles-Maxime POIBLANC

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

<u>Objet</u> : Demande de subvention DETR pour les travaux dédiés à la maison de services au public de Verlin

ID: 089-248900938-20200722-ADM 2020 69-DE

ADM/2020/69

Conseil communautaire du 15 juillet 2020

Objet : Demande de subvention DETR pour les travaux dédiés à la maison de services au public de Verlin

Les services de l'Etat demandent une nouvelle délibération avec la signature du président nouvellement élu.

Pour rappel, la commune de Communes du Jovinien a pour projet de créer une Maison de Services Au Public dans la commune de Verlin pour permettre aux habitants et aux communes voisines, de profiter des services publics qui désertent peu à peu le territoire rural.

C'est pourquoi, il est nécessaire d'apporter une solution aux habitants résidant dans les communes de Saint-Martin d'Ordon, Saint-Loup d'Ordon, Bussy-le repos, Cudot, Verlin..., qui ne disposent pas de services de proximités actuellement.

La commune de Verlin étant héritière d'une maison, proche de la mairie, souhaite profiter de cette opportunité pour aménager une partie de cette habitation en maison de services au public

Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu les statuts de la communauté de communes du Jovinien,

Considérant la nécessité d'entreprendre des travaux énumérés ci-dessous afin de répondre au mieux au cahier des charges des Maisons de Services au Public (MSAP) :

- un espace d'accueil : cet espace sera aménagé avec une bande d'accueil et un espace d'attente. L'agent suivra les formations réglementaires afin de répondre au maximum à la demande des usagers.
- un espace informatique sera équipé de 2 à 3 postes informatiques et d'un photocopieur. Ils seront mis à disposition du public et des partenaires.
- un espace confidentiel sera mis à disposition des partenaires qui effectueront des permanences. Bureaux avec connexion internet, téléphonique, avec un dispositif de visio-conférence.
- des panneaux d'affichages seront mis en place pour permettre aux partenaires d'informer le public sur leurs permanences ou autres.

Envoyé en préfecture le 22/07/2020

Reçu en préfecture le 22/07/2020

Affiché le 2 2 1011 2 77 2 101 2020

ID: 089-248900938-20200722-ADM_2020_69-DE

Considérant le budget prévisionnel ci-dessous, pour un montant de : 187 071,88€ HT,

Description technique	Coûts €. HT
Prestataires intellectuels :	
 Maîtrise d'œuvre (ESQ, APS, APD, PRO, ACT, VISA, DET, AOR) CT CSPS 	17 000 € HT 2 500 € HT 1 500 € HT
Descriptif sommaire des travaux (non exhaustif):	
 Démolition des cloisons afin d'agrandir les espaces, 	
- Isolation complète des espaces,	166 071,88 € HT
- Remplacement les menuiseries extérieures,	
- Réfection des sols, peintures et plafonds,	
 Remise à neuf l'installation électrique, Création d'une entrée PMR, 	
- Création d'une entrée PMR, - Création de sanitaires pour le personnel,	
- Création d'un parking pour le stationnement des usagers,	
- Réfection de l'assainissement individuel,	
- Etc.	
TOTAL OPERATION	187 071,88 € HT

Considérant la possibilité de demander une aide financière dans le cadre de la DETR, d'un montant de **112 243,12 €**, soit 60 % de la dépense,

Vu la réunion du bureau communautaire et du conseil des maires, réunis le 12 septembre 2019,

Vu l'exposé du président,

Le conseil communautaire, Après en avoir délibéré,

POUR: 49 CONTRE: 0

ABSTENTIONS: 1 (M. Hassan LARIBIA)

- ACCEPTE le budget prévisionnel ci-dessus pour les travaux dédiés à la Maison de services au public à Verlin,
- AUTORISE le président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires pour cette demande de subvention DETR,
- DIT que les crédits sont bien inscrits pour le financement de ces travaux.



